

4 février : Journée mondiale contre le cancer

Quel est le rôle, trop souvent méconnu, des PSAD dans l'accompagnement global des patients traités à domicile?

Paris, le 30 janvier 2025 – Si leurs missions sont moins visibles que celles des établissements hospitaliers et professionnels de santé, les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) jouent pourtant, de leur côté, un rôle important dans le parcours de soins des patients atteints de cancer, en leur permettant de poursuivre leurs traitements chez eux, dans un environnement familial, en toute sécurité. À l'occasion de la Journée Mondiale contre le cancer, l'UPSADI, souhaite rappeler l'engagement quotidien des PSAD auprès des millions de patients atteints de cancer : conseil, délivrance de dispositifs médicaux et prestations associées, bien-être des patients, lien social...

Didier Daoulas, président de l'UPSADI: « Les PSAD sont des acteurs incontournables de notre système de santé. Leur travail quotidien permet non seulement d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de pathologies lourdes comme le cancer, mais aussi de répondre aux enjeux de soutenabilité de notre système de soins en libérant des lits d'hospitalisation, et en libérant du temps de soins aux professionnels de santé. »

En France, plus de **4 millions de patients** bénéficient chaque année des services des PSAD, que ce soit pour des pathologies lourdes comme le cancer ou des maladies chroniques. Avec leurs **33 000 collaborateurs**, dont **6 500 professionnels de santé** (infirmiers, diététiciens, etc), les PSAD agissent **24h/24 et 7j/7**, même dans les zones reculées. Leur mission : offrir des solutions sur mesure d'accompagnement des patients à leur domicile tout en contribuant à la lutte contre les inégalités d'accès aux soins .

Dans le domaine du cancer, les PSAD agissent en collaboration étroite avec les équipes hospitalières, et interviennent en support des protocoles de soins notamment dans les domaines de :



- **la nutrition artificielle**, indispensable pour lutter contre la dénutrition sévère qui touche près de 40 % des patients atteints de cancer.
- **La coordination des soins de support pour les patients sous chimiothérapie à domicile**, à travers l'administration de perfusions (antiémétiques, antalgiques, etc.) et la gestion des dispositifs médicaux.
- **un suivi humain et technique précieux** : au-delà de la simple fourniture de matériel et de nutriments prescrits par les médecins, les PSAD assurent une écoute attentive, des conseils adaptés, un service de dépannage et de réapprovisionnement des dispositifs médicaux, ainsi qu'une prise en charge des patients en zones reculées.

« Les PSAD sont bien plus que des prestataires techniques », souligne **Pierre Bourcier, administrateur de de l'Upsadi**. « Ils sont des partenaires de santé, veillant au bien-être global des patients et de leurs proches, tout en contribuant à l'efficience de notre système de santé. »

Face aux cancers, les PSAD luttent contre la dénutrition



La dénutrition touche près de **40 % des patients atteints de cancer**, fragilisant leur santé et leur résilience face aux traitements. Les PSAD interviennent pour :

- **adapter les protocoles nutritionnels** : avec l'aide de près de **1 000 diététiciens** employés par les PSAD, les patients reçoivent un accompagnement spécifique.

- **mettre en place la nutrition artificielle (entérale ou parentérale)** : une solution essentielle pour les patients ne pouvant s'alimenter par voie orale.
- **assurer une proximité réelle**, même dans les zones reculées, grâce à un réseau logistique efficace.

Jean-Paul Benet, suivi pour une nutrition artificielle à vie, ajoute : « *Je me nourris uniquement par perfusion, mais grâce aux PSAD, je peux continuer à voyager et voir ma famille en province. C'est vital pour moi dans mon quotidien...* »

Pour Candice Gruffat, infirmière de coordination d'un PSAD en Auvergne-Rhône-Alpes : « *La prise en charge à domicile des patients sous chimiothérapie nécessite une coordination méticuleuse entre l'hôpital, le domicile et les équipes PSAD. Cela garantit une qualité de soins et un confort de vie incomparables pour les patients. J'interviens auprès de 80 patients, et près de la moitié sont atteints d'un cancer.* »

Zoom sur la chimiothérapie à domicile : un accompagnement essentiel pour alléger le quotidien des patients

Dans le cadre d'une chimiothérapie à domicile, les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) jouent un rôle clé en assurant le lien entre l'hôpital et l'infirmier(ère) libéral(e) chargé(e) de l'administration du protocole de soins. Leur intervention apporte un soutien essentiel aux patients et facilite la coordination entre les professionnels de santé grâce à :



- Les **infirmiers de coordination** (IDEC) intégrés aux équipes des PSAD, qui assurent un suivi personnalisé. Ils communiquent aux professionnels de santé les évolutions de l'état du patient, ses ressentis, ainsi que ses nouveaux besoins (oxygénothérapie, soins de support, etc.).
- Les **dispositifs médicaux** (pompes à perfusion, matériel de soins...) sont fournis, maintenus et surveillés par les PSAD, permettant un accompagnement optimal.

Jérôme Lefebvre, patient sous chimiothérapie, témoigne : « *Mon infirmière PSAD m'appelle régulièrement pour prendre de mes nouvelles. Elle m'accompagne avec bienveillance et s'assure que je dispose toujours du matériel nécessaire à mon traitement. Grâce à elle, je peux rester chez moi, entouré de ma famille, tout en recevant mes soins.* »

A propos de l'UPSADI

Créée en 2013, l'UPSADI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.

Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSADI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h / 24 et 7j / 7.

Contact Presse : Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47